

Le FSE a pour vocation de financer des projets pour vos enfants.

Le bureau du FSE se réunira en septembre prochain.

La date et l'heure vous seront communiquées à la rentrée.

**Nous comptons sur vous !**



## **Un foyer socio éducatif pour vos enfants !**

**Rentrée 2013-2014**

▶ 3 rue du Prieuré  
78600 Maisons-Laffitte

Association Loi 1901

## ▶ Quelques exemples

Comme chaque année, le FSE (association loi 1901) renouvelle ses activités.

L'an dernier, il a financé :

- Le club BD du CDI. (Achat de deux sélections de BD pour les 6°/5° et 4°/3°).



- Le club échecs
- L'achat de BD et de jeux de société pour la salle du foyer.
- Les déplacements du club chorale

\*Les clubs proposés sont susceptibles d'être différents à chaque rentrée.

- Le club football : achat de matériel pour les tournois du vendredi midi.
- Une partie du budget de la sortie de toutes les classes de 4ème à Paris.

**De nombreux projets pourraient encore être mis en place.**

**Mais pour cela, le foyer a besoin de vous, de vos suggestions, mais aussi de votre participation financière.**

**La cotisation ne présente qu'un caractère volontaire :**

- 10 euros
- 7 euros pour les enfants ayant un frère ou une sœur au collège.



Talon à détacher et à remettre avec la cotisation

Nom : Prénom :

Classe :

E-mail :

Somme versée : € (paiement par chèque)

Les chèques sont à établir à l'ordre de : FSE du collège le Prieuré

Signature des parents :

